

CANADA

COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

FELIPE MORALES;

Demandeur

No. : 500-06-001324-249

c.

TICKETMASTER CANADA LP;

- et -

TICKETMASTER CANADA ULC;

- et -

TICKETMASTER CANADA HOLDINGS
ULC;

- et -

TICKETMASTER L.L.C.,

Défenderesses

AVIS DE COMMUNICATION DES PIÈCES ADDITIONNELLES P-25 À P-38
AU SOUTIEN DE LA DEMANDE POUR AUTORISATION D'EXERCER UNE
ACTION COLLECTIVE ET POUR ÊTRE REPRÉSENTANT DU DEMANDEUR
FELIPE MORALES
(Articles 575 C.p.c.)

PRENEZ AVIS qu'au soutien de sa Demande pour autorisation d'exercer une action collective et pour être représentant, le Demandeur Felipe Morales communique les pièces additionnelles, dont certains passages importants sont surlignés en jaune, suivantes :



- PIÈCE P-25 :** Inscription du 16 août 2024 de M. Martin Drolet à la présente à présente action collective;
- PIÈCE P-26 :** Inscription du 1 septembre 2024 de M. Simon St-Gelais à la présente à présente action collective;
- PIÈCE P-27 :** Inscription du 3 septembre 2024 de Mme Frédérique Pedneault à la présente à présente action collective;
- PIÈCE P-28 :** Inscription du 8 septembre 2024 de Mme Marie Goyette à la présente à présente action collective;
- PIÈCE P-29 :** Inscription du 10 septembre 2024 de Mme Lyne Phoenix à la présente à présente action collective;
- PIÈCE P-30 :** Inscription du 16 septembre 2024 de M. Sylvain St-Cyr à la présente à présente action collective;
- PIÈCE P-31 :** Inscription du 24 septembre 2024 de M. Étienne Phénix à la présente à présente action collective;
- PIÈCE P-32 :** Inscription du 7 octobre 2024 de M. Marc-André Viau à la présente à présente action collective;
- PIÈCE P-33:** Inscription du 7 octobre 2024 de M. Benoît Bouchard-Côtes à la présente à présente action collective;
- PIÈCE P-34:** Inscription du 24 septembre 2024 de Mme Sophie Perreault à la présente action collective;
- PIÈCE P-35:** Inscription du 16 octobre 2024 de M. Jean-Philippe St-Laurent à la présente à présente action collective;
- PIÈCE P-36 :** Inscription du 30 octobre 2024 de Mme Josée Thibault à la présente à présente action collective;
- PIÈCE P-.37:** Inscription du 10 décembre 2024 de M. Dannys Villeneuve à la présente à présente action collective;



PIÈCE P-38: Mise en demeure en conservation de la preuve du 15 octobre 2024 adressée aux procureurs des Défenderesses.

Une copie desdites pièces est jointe au présent Avis de communication électronique.

MONTREAL, le 27 janvier 2025

Paquette Gadler Inc.

PAQUETTE GADLER INC.

Procureurs du Demandeur
Felipe Morales



COUR SUPÉRIEURE
(Chambre des actions collectives)

FELIPE MORALES

Demandeur

c.

TICKETMASTER CANADA LP - et -
TICKETMASTER CANADA ULC - et -
TICKETMASTER CANADA HOLDINGS
ULC - et - TICKETMASTER L.L.C.

Défenderesses

**AVIS DE COMMUNICATION DES PIÈCES
ADDITIONNELLES P-25 À P-38 AU
SOUTIEN DE LA DEMANDE POUR
AUTORISATION D'EXERCER UNE
ACTION COLLECTIVE ET POUR ÊTRE
REPRÉSENTANT DU DEMANDEUR
FELIPE MORALES**

(Article 575 C.p.c.)

ORIGINAL

PG

PAQUETTE GADLER INC.

AVOCATS

BARRISTERS AND SOLICITORS

353, SAINT-NICOLAS, BUREAU B-200, MONTRÉAL (QUÉBEC) H2Y 2P1

TÉLÉPHONE: 514-849-0771 • TÉLÉCOPIEUR 514-849-4817

WWW.PAQUETTEGADLER.COM

BP 2161

Me Guy Paquette – Notre dossier : 2227.003